

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002

N° **CM - 20 - P - 073**

et 1 annexe de 4 pages.

Valable 5 ans à compter du vendredi 28 août 2020

Matériau présenté par : **Ferrari**
ZI - PB 54

38352 LA-TOUR-DU-PIN

Marque commerciale : **502V2**

Description sommaire:

Type de textile enduit tissu polyester enduit de PVC ignifugé dans la masse sur les 2 faces

Composition 24% polyester armure + 76% PVC ignifugé dans la masse sur les 2 faces

Masse surfacique 570 g/m² ±5%

Epaisseur 0.47 mm

Coloris tous coloris

Nature de l'essai : Essai au brûleur électrique

Classement : **M2**

Observations : /

Durabilité du classement (l'annexe 22) : Non limitée a priori

Usage : protection solaire

Conditions d'entretien : selon préconisations du client

Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le(s) rapport(s) d'essais N° : *FE 20-0201-1107*

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s). Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance / réaction au feu de l'élément objet du présent procès verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage"

"Non valable pour toute application couverte par l'article AM 18 (Arrêté du 6 mars 2006) concernant les sièges rembourrés"

Champs-sur-Marne, le mercredi 2 septembre 2020

Technicienne d'essais
du Laboratoire Feu



Clotilde ETIEMVRE

Rapport d'essais / Test report N° FE 20-0201-1107_V1

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale. *The reproduction of this test report is only authorized in its integral form.*

Produit / *Sample* : Support textile revêtu / *Fabric coating* – Référence / *Reference* : 502V2
Champs-sur-Marne, le 01/09/2020

**FERRARI SERGE SAS LA TOUR DU PIN
ZI DE LA TOUR DU PIN BP 54
38352 LA TOUR DU PIN
FRANCE**

Ce document comporte 3 pages de rapport d'essais et 1 annexe
This document includes 3 test report pages and 1 annexe

RAPPORT D'ESSAIS / TEST REPORT N° FE 20-0201-1107_V1

Produit / *Sample* : Support textile revêtu / *Fabric coating* – Référence / *Reference* : 502V2

Technicien d'essai
ETIEMVRE Clotilde

Responsable Technique Compétence feu
RAWAS Clémence

Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essais ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis au laboratoire et tel qu'il est décrit dans le présent document. Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'envoi du rapport d'essais. Passé ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réclamés.

Toute communication relative aux résultats des prestations d'essais de FCBA est soumise aux termes de l'article 14 des Conditions Générales de Vente.

L'accréditation Cofrac Essais atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

Seule la version en langue française fait foi.

The test results listed in this test report refer only to the sample submitted to the laboratory and such as described in this document.

The samples tested may be reclaimed by the Company which requested the tests within a 2-month period from the date of dispatch of the test report. After this period, the Company will no longer be allowed to reclaim the samples.

Any communication of the FCBA test results is subject to the terms of Article 14 of the FCBA General Terms and Conditions of Sales.

The COFRAC accreditation attests only the technical competence of the laboratories for the tests covered by the accreditation.

The COFRAC signed the multilateral agreement of the EA (European cooperation for Accreditation) and of the ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) acknowledging the equivalence of the test or analysis reports.

The French version of this report shall prevail.

Siège social

10, rue Galilée
77420 Champs sur Marne
Tel : +33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr
Siret 775 680 903 00132
APE 7219 Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Produit / *Sample* : Support textile revêtu / *Fabric coating* - Référence / *Reference* : 502V2

Descriptif :

Echantillonnage fait par le demandeur
Sampling carried out by the applicant

Complété selon le descriptif fait par le demandeur
Completed according to the description provided by the client

Type de support <i>Kind of textile</i>	tissu polyester enduit de PVC ignifugé dans la masse sur les 2 faces
Composition <i>Composition</i>	24% polyester armure + 76% PVC ignifugé dans la masse sur les 2 faces
Masse surfacique <i>Mass per unit area</i>	570 g/m ² ±5%
Épaisseur en mm <i>Thickness (mm)</i>	0.47 mm
Coloris <i>Colour</i>	blanc, olive, brou de noix

Observations / *Remarks* :

Date réception échantillon / *Date of sample receipt* : 29/07/2020

Date de début des essais / *Start date of the test* : 28/08/2020

Echantillonnage fait par le demandeur / *Sampling carried out by the applicant*

Dérogation-Ecart / *Test exception - Difference* : /

Les conditions ambiantes spécifiées ont été respectées ; dans le cas contraire, les écarts sont mentionnés sur l'essai concerné.

The specified atmospheric conditions have been met; otherwise, the differences are mentioned in the test concerned.

Produit / *Sample* : Support textile revêtu / *Fabric coating* - Référence / *Reference* : 502V2

RESULTAT(S) D'ESSAI / *TEST RESULTS*

NF P 92-503 Décembre 1995 - Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples *Reaction to fire tests - Electrical burner test used for flexible materials*

Dimensions éprouvettes : 180*600mm

Conditionnement des éprouvettes / *Sample conditioning* : > 7 jours/*days*, Température 23 +/- 2°C, Humidité 50 +/- 5 %

Essais supplémentaires réalisés selon la norme NF P 92-504 suivant la norme NF P 92-507 : Non / No |

Essais supplémentaires réalisés selon la norme NF P 92-505 suivant la norme NF P 92-507 : Non / No |

Moyenne des 4 éprouvettes réalisée sur la Face Endroit / Sens Chaîne

		1	2	3	4	5	6	7	8	Moyenne
Coloris		marron	marron	marron	marron	olive	olive	blanc	blanc	
Eprouvettes		Chaîne/ <i>endroit</i>	Chaîne/ <i>envers</i>	Trame/ <i>endroit</i>	Trame/ <i>envers</i>	Chaîne/ <i>endroit</i>	Chaîne/ <i>endroit</i>	Chaîne/ <i>endroit</i>	Chaîne/ <i>endroit</i>	
Masse de l'éprouvette (arrondi au g)	g	65	66	64	65	63	62	64	65	
Percement rapide avant 20 s	Oui / <i>Non</i>	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote :	s	11,1	6,3	1,5	0,9	12,0	10,9	10,4	60,1	
Chute de gouttes ou de particules enflammées	Oui / <i>Non</i>	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes ou de particules non enflammées	Oui / <i>Non</i>	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Présence de points incandescents avec ou sans effet de propagation	Oui / <i>Non</i>	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Distance maximale détériorée en partant du bord inférieur de l'éprouvette	mm	210	210	200	200	210	220	210	200	212,5
Largeur maximale détériorée comprise entre 450 mm et 600 mm de son bord inférieur	mm	/	/	/	/	/	/	/	/	
Eprouvettes sélectionnées pour calcul de la moyenne		x				x	x	x		

Le produit est soumis à vieillissement accéléré suivant NF P 92 512 : Non / No. Ce matériau ne fait pas l'objet a priori de l'épreuve de durabilité.

Fin des résultats

Produit / *Sample* : Support textile revêtu / *Fabric coating* - Référence / *Reference* : 502V2

ANNEXE 1

Description des essais / *Test method description*

NF P 92-503 Décembre 1995 - Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples / *Reaction to fire tests - Electrical burner test used for flexible materials*

Objet : Les essais rapportés par le présent document ont pour but de déterminer le comportement au feu des matériaux, conformément aux essais prescrits par l'arrêté ministériel du 30 juin 1983 modifié le 21 novembre 2002, relatif à la réaction au feu des matériaux de construction et d'aménagement.

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.

Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples d'une épaisseur inférieure ou égale à 5 mm.

L'éprouvette de 180 x 600 mm est tendue sur une grille, disposée sur un support à 30° de l'horizontale. Une plaque incombustible est alors rabattue au dos, au départ de l'essai. Le matériau est soumis au rayonnement calorifique et à un courant de gaz chauds provoqués par le brûleur électrique de 500 W disposé à 30 mm sous l'éprouvette. Après 20 secondes, une flamme pilote est amenée au contact de l'éprouvette pendant 5 secondes. L'opération se poursuit toutes les 30 secondes pendant 5 minutes.

Les observations sont alors notées : durée d'inflammation, distances détruites, présence ou non de chute de gouttes enflammées ou non.

Incertitudes :

Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporant ce matériau.